



Samedi 12 octobre 2019

Challenge Maître MARTHE

Salle Mangin Beaulieu Nantes

Organisateur : CEN

Attention

**Rencontres
ouvertes aux
licenciés hors CD44**

CATEGORIES	ARMES	APPEL	SCRATCH	FIN
M9	Fleuret	14 h	14 h 15	16h
M11, M13, & M15	Fleuret	14 h	14 h 15	17h30
M13, M15 & M17	Epée	15 h	15 h 15	17h30
M11, M13, & M15	Sabre	15 h	15h 15	17h30

Engagement en ligne site FFE

**Avant mercredi
9 octobre 2019
minuit**

Formule :

RENCONTRES DE LANCEMENT DE SAISON PAS DE CLASSEMENT

Rencontres par équipes à l'italienne mixtes garçons et filles

- Les compétitions maintenues seront annoncées sur le site du CD44, au moins la veille
- Le Comité Directeur du CD44 se réserve le droit de modifier les formules des compétitions

Fleuret : M11, M13 équipe de 3

Fleuret : M9 et M15 équipe de 2

Epée : Equipe de 2

Sabre : Equipe de 2



Comité Départemental d'Escrime de Loire-Atlantique

www.cd44-escrime.fr



Conditions de participation :

- 1) Porter une cuirasse de protection (cf règlement FFE)
- 2) Port du blason obligatoire
- 3) Avoir 2 armes et 2 fils de corps en état de fonctionnement
- 4) Liste non exhaustive voir règlement FFE

Rappel Règlements

- Toutes les compétitions sont mixtes (homme / dame)
- Interdiction de doubler les armes
- Scratch : 15 minutes après l'appel
- Les compétitions seront maintenues qu'à la condition d'un effectif minimum de 4 tireurs (Même catégorie même arme : exemple = fleuret M9)

Directoire Technique :

Le D.T. sera constitué avant le début de l'épreuve. Il tranchera, sans appel, l'ensemble des cas qui lui seront soumis. Il veillera au bon déroulement des épreuves tant au niveau des compétiteurs que des accompagnateurs.

Arbitrage : Chaque club devra fournir le ou les arbitres, conformément au tableau ci-dessous.

Nombre de tireurs *	1 à 3	4 à 6	7 à 12	13 à 18	Par palier de 6
Arbitres à présenter	0	1 en tout	2 en tout	3 en tout	1 arbitre supplémentaire

* Nombre de tireurs quelque soit l'arme

Attention Rappel

Rencontres ouvertes aux licenciés hors CD44

Participation financière :

- Licenciés CD44 = **5 € par tireur / compétition**
Acquitter par les CLUBS auprès du CD44, sur facture post compétition.
- Licenciés hors CD44 = **7 € par tireur / compétition** à acquitter sur place

Attention : les licenciés ne seront autorisés à participer à cette compétition que si leur club a acquitté la précédente facture.